

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Commission du 1er septembre 2025

Présents : MM. , J.P. LEDUC (Président), R. PANARIELLO, MME N. OLLIVIER, MME RUPERT

Excusés : P. GUILLEBAUX (CD), et M. L. JOUBERT (Vice Président)

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission ajustera toutes les poules de toutes les catégories connaissant des modifications (ajouts, forfaits) à partir du lundi 8 septembre. Par conséquent, pour s'assurer de la prise en compte de l'inscription d'une équipe supplémentaire, nous demandons aux clubs que la demande soit effectuée au plus tard le dimanche 7 septembre, sans quoi nous ne pourrions assurer une prise en compte.

ENGAGEMENTS

VETERANS

Engagements supplémentaires :
BUCHELOISE AS 1

U18

Engagement supplémentaire :
BUCHELOISE AS 1
VOISINS FC 2

U14

Engagement supplémentaire :
FONTENAY ST PERE AS 1

Voici un récapitulatif des clubs engagés à ce jour pour la saison 2025-2026 :

SENIORS F A 11

1. ELANCOURT OSC 1
2. MAURECOURT FC 1
3. MONTESSON US 1
4. MUREAUX OFC 1

YVELINES FOOT N° 1854

5. PECQ US
6. PORTUGAIS PLAISIR
7. ROSNY CSM 1
8. VALLEE 78 FC 1
9. VAL DE SEINE SCF
10. VELIZY ASC 1
11. VOISINS FC 1

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

1. ACHERES FC
2. CHANTELOUP LES V. US
3. CROISSY US
4. ETANG ST NOM ES
5. ERAGNY FC : 20h30
6. MAUREPAS AS
7. OVILLOISE AS 1
8. OVILLOISE AS 2

FUTSAL

1. ANDRESY FUTSAL
2. ASSOCIATION TOUSSUS FC
3. CBPS 78
4. CHATOU FUTSAL
5. JOUARS-PONTCHATRAIN AFR
6. LA TOILE AS
7. LE PERRAY FOOTBALL ES
8. LES MUREAUX OFC
9. MANTES LIMAY VECTEUR SPORT
10. MONTESSON US
11. TRAPPES EN YVELINES FUTSAL

FOOT LOISIR + 45 ANS À 8

En attente de confirmation (jour et horaire) :

1. ANDRESY FC : VENDREDI 20h30
2. BEYNES FC
3. BOIS D'ARCY AS : VENDREDI 20h30
4. BONNIERES FRENEUSE FC : LUNDI 20H30
5. BREVAL LONGNES FC : MERCREDI 20h
6. CONFLANS FC
7. CHAMBOURCY ASM
8. ECQUEVILLE EFC
9. EPONE USBs
10. FONTENAY LE FLEURY FC VENDREDI 20h30
11. GUERVILLE ARNOUV. AS
12. JUZIERS FC
13. LE PERRAY FOOTBALL ES : JEUDI 20h ou 20h30
14. MAURECOURT FC : VENDREDI 20h30
15. MEULAN / GUITRANCOURT : VENDREDI 20h30
16. MEZIERES SERBIE : VENDREDI 21H00
17. MONTIGNY LE BX AS : JEUDI 20h
18. MARCQ FC : VENDREDI 20h
19. NEAUPHLE-PONT. 78 RC : VENDREDI 20h ou 20h30
20. POIGNY LA FORET US
21. PORCHEVILLE FC
22. RAMBOUILLET YVELINES FC : JEUDI 20H30
23. REGION HOUDANAIRES FC
24. ROSNY FOOTBALL CS : JEUDI 20h30
25. TREMBLAY S/MAULDRE FC - ne peut recevoir

26. VAUXOISE ES : MERCREDI 20H30
27. VILLENES ORGEVAL FC
28. VILLEPREUX FC : VENDREDI 20h30

FORFAIT GENERAL

Avant le début des compétitions
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

SENIORS

ESSARTS LE ROI AGS 1 (D4C)

SENIORS F A 11

FONTENAY FLEURY FC 1

VETERANS

INTERFOOT 1 (D5A)

U18

VERNEUIL US 1 (D3A)
FONTENAY FLEURY FC 1 (D3C)

U16

FONTENAY FLEURY FC 1 (D3C)

U14

MONTFORT FC 1 (N3G)

DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

560301 VINSKY FC

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres suivantes
- U15 D3-A à 16H00

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

500634 RAMBOUILLET YVELINES FC

Demande de changements d'horaires suite à des problèmes d'occupation de terrains et vestiaires

- Vétérans à 9H00
- U16 D3-D à 11H00
- U16 D2-B à 11H00
- Séniors D3-B à 15H15
- Séniors D4-C à 15H15

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

527759 BUCHELOISE AS

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres suivantes

- Vétérans D5 à 9H00

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

500650 VERSAILLES 78 FC

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres suivantes

- U16 D3-D à 14H00

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

528448 BEYNES FC

Demande de changements d'horaires suite à des problèmes d'occupation de terrains

- U16 D2-B à 14H00

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

COURRIERS

552332 MAISONS LAFFITTE FC

Suite à l'arrêté d'interdiction d'utilisation du terrain le 5 octobre 2025, le club précise qu'il ne peut demander l'inversion des rencontres car il ne pourrait recevoir lors du match retour.

La Commission reporte l'ensemble des rencontres à domicile de MAISONS LAFFITTE FC du 5 octobre 2025

VETERANS

560667 VERNOUILLET FC

Demande du club d'exonération de l'amende suite au désengagement de leur équipe CDM. Car il s'agissait d'une erreur de catégorie dans l'engagement (CDM au lieu de Vétérans)

La Commission met le dossier en délibéré.

564274 LES ANCIENS DU MANTOIS

Envoi d'un arrêté municipal pour la journée du 21 septembre 2025 et demande le report de la rencontre Vétérans D4/A

La Commission précise que le calendrier a changé et que cette équipe jouera à l'extérieur le 21 septembre 2025

SENIORS

523263 VERNEUIL US 2 (D5A)

Demande du club pour changer de poule pour des raisons géographiques.

La Commission se laisse une semaine le temps de voir si d'autres modifications amènent de possibles adaptations de poules

U14

541004 HOUILLES SO

Rappel du club concernant la tenue d'une rencontre caritative le 20 septembre 2025 à 14h00

La Commission vous demande, en cas d'impossibilité d'accueillir la rencontre U14 ce jour là, de demander l'inversion à votre

adversaire.

DEMANDES

VETERANS

D4-B DU 16/11/2025

53449024 CROISSY US 2 / MARLY LE ROI US 1

Demande de l'US CROISSY pour inverser le match compte tenu du nombre de match à domicile ce jour là.

En attente de l'accord de MARLY LE ROI.

SENIORS

D1-A du 23/11/2025

53449744 VERSAILLES 78 FC 3 - HARDRICOURT US 2

D1-A du 07/12/2025

53449755 VERSAILLES 78 FC 3 - LE CHESNAY 78 FC 1

D1-A du 25/01/2026

53449783 VERSAILLES 78 FC 3 - PLAISIROIS FO 1

Demande de VERSAILLES 78 FC pour modifier à 16H30 l'horaire du coup d'envoi de ces rencontres en raison de l'occupation des terrains

La Commission appliquera l'horaire dérogatoire de 17H00 pour ces rencontres.

SITUATION VETERANS D4

Pris note du courrier des clubs concernant l'engagement de ses équipes vétérans. Ces deux clubs s'étant rendus compte à la publication des calendriers des équipes, le 18 juillet dernier, que leur équipe n'apparaissait pas dans les poules de VETERANS et demandent leur intégration en niveau D4 pour la saison 2025/2026.

Considérant que CS ROSNY FOOTBALL 1 & RAMBOUILLET FC 1 évoluait lors de la saison 2024/2025 en VETERANS D4, mais ses équipes n'ont pas été engagées lors de la phase d'inscription initiée par la Ligue au cours du mois de mai, précision faite, que d'autres équipes du club elles, avaient bien été engagées régulièrement.

La Commission, a, lors de sa réunion du 11 juillet 2025, pris acte de cette situation et a donc pourvu aux vacances laissées libre par le non engagement de ses équipes, en réalisant des montants administratifs de D5 en D4, s'appuyant notamment sur le fait que les clubs, auraient pu s'apercevoir de l'oubli, lors de la réalisation de leur demande d'alternance, à réaliser sur une plateforme DYF au cours du mois de juin.

La Commission, après avoir entendu les explications et regrets des clubs sur la situation, bien conscient de l'impact sportif que cela peut représenter pour les joueurs concernés, souhaite rappeler dans un premier temps l'importance évidente de la campagne d'engagement chaque saison, et de la rigueur qui doit y être accordée afin de bien préparer la saison qui suit, surtout que la constitution des calendriers et des alternances par la Commission représente un travail lourd et minutieux et que la moindre modification est significative.

Néanmoins, considérant que le niveau de compétition concerne l'avant dernière division de la catégorie, qu'une telle situation ne pourrait se produire pour un niveau de compétition plus élevée, s'ajoutant au fait que les 2 clubs ne se sont jamais retrouvés dans une telle situation auparavant.

Que les conséquences sportives et dans la vie du club que l'intégration de ses équipes en D5 pourraient amener à engendrer.

Par conséquent, la Commission, décide à titre exceptionnel, l'intégration de ses équipes au niveau D4 pour la saison

2025/2026.

CS ROSNY FOOTBALL 1 est intégré en D4A et RAMBOUILLET FC 1 en D4C, les 2 poules passant à 13 équipes, le calendrier va être modifié.

De plus, elle décide malgré tout d'infliger une amende de 400€ à chacun des clubs pour les conséquences que ces intégrations imposent.